

6

LA VENTILATION

L'amenée d'air est assurée par la ventilation primaire de l'installation sanitaire. Le processus de décomposition des matières organiques produit du méthane, de l'hydrogène sulfuré et du dioxyde de carbone.

Il faut évacuer ces gaz à l'extérieur de la fosse à l'aide d'une ventilation secondaire de la fosse septique raccordée en aval de la fosse (d'un diamètre minimum de 100mm) posée sans contre-pente en utilisant des coudes inférieur ou égaux à 45°.

La distance entre la ventilation primaire et la ventilation secondaire doit être supérieure à 1 mètre. Cette dernière devra se situer au moins à 40 cm au dessus du faitage.

L'extrémité de la ventilation secondaire sera équipée d'un extracteur statique ou éolien. Il faudra prendre soin de munir les ventilations de dispositifs anti-moustiques afin d'éviter la ponte dans la fosse.

7

LES OPTIONS

LE PREFILTRE

Facultatif mais fortement recommandé, le préfiltre peut être intégré à la fosse septique ou séparé. Il se situe en aval de la fosse et permet de retenir les particules solides pouvant s'échapper de la fosse afin de limiter les risques de colmatage de l'épandage.

LE BAC DEGRAISSEUR

Il est facultatif, celui-ci est conseillé lorsque la fosse est éloignée de la maison. Il permet d'éviter le dépôt de graisse dans les tuyauteries. Il doit être inspecté tous les six mois, nettoyé, vidé et curé. Son volume minimal est de 200 litres lorsqu'il ne collecte que les eaux de cuisine et de 500 litres lorsqu'il collecte les eaux ménagères. En aucun cas les eaux vannes ne doivent être raccordées sur le bac dégraisseur.

8

L'ENTRETIEN

L'entretien d'une fosse septique est essentiel à son bon fonctionnement. Tous les 4 ans il est nécessaire de la vider pour contrôler son bon état.

Il sera nécessaire de vider les boues lorsque que celles-ci dépassent la moitié de la hauteur de la fosse.

